

# Dons de titres cotés en bourses



Un don de titres cotés en bourse à la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants peut être fait de votre vivant ou par le biais de votre succession. Il permet de soutenir immédiatement l'Hôpital, d'éliminer l'impôt sur les gains en capital sur ces titres et de recevoir un reçu d'impôt pour don de charité.

Le processus de don de titres est simple. En suivant vos instructions, votre courtier transférera électroniquement vos titres au courtier de la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants. Le courtier vend les titres immédiatement après avoir reçu le transfert. La Fondation émet un reçu d'impôt équivalant à la juste valeur marchande des actions au moment du transfert.

## Les avantages pour vous :

- **Avantage fiscal** - Le don de titres à valeur accrue à un organisme de bienfaisance vous permet d'éliminer l'impôt sur les gains en capital.
- **Satisfaction** - Vous avez la satisfaction de savoir que votre don fera une différence importante.
- **Planification fiscale** - Faire don de titres à valeur accrue à un organisme de bienfaisance dans votre testament permet à votre succession de réaliser des économies d'impôt considérables. Le montant laissé à vos héritiers en sera d'autant plus élevé.

## Les scénarios suivants comparent les avantages fiscaux :

	<b>Scénario A</b> Vendre des actions et faire un don en espèces	<b>Scénario B</b> Faire un don d'actions directement à l'HME
<b>Valeur courante des actions (don)</b>	10 000 \$	<b>10 000 \$</b>
<b>Coût des actions (prix d'achat)</b>	6 000 \$	<b>6 000 \$</b>
<b>Gains en capital</b>	4 000 \$ (valeur courante de 10 000 \$ - prix d'achat de 6 000 \$)	<b>4 000 \$</b> (valeur courante de 10 000 \$ - prix d'achat de 6 000 \$)
<b>Impôt sur les gains à 50 %*</b>	1 000 \$ (4 000 \$ gains en capital x 50 % gains imposables x 50 %*)	<b>AUCUN GAIN EN CAPITAL IMPOSABLE SUR LE DON DE TITRES</b>
<b>Crédit d'impôt à 50 %*</b>	5 000 \$ (don de 10 000 \$ x 50 %*)	<b>5 000 \$</b> (don de 10 000 \$ x 50 %*)
<b>Économies d'impôt nettes</b>	4 000 \$ (5 000 \$ crédit d'impôt - 1 000 \$ impôt sur gains en capitaux)	<b>5 000 \$</b> (don de 10 000 \$ x 50 %*)
<b>Coût net du don</b>	<b>6 000 \$</b> (don 10 000 \$ - 4 000 \$ économies d'impôts nettes)	<b>5 000 \$</b> (don 10 000 \$ - 5 000 \$ économies d'impôts nettes)

\* Par simplicité et pour fins d'illustration, nous avons utilisé dans cet exemple 50 % comme taux d'imposition marginal et de crédit d'impôt. Les résultats réels peuvent varier en fonction de votre tranche d'imposition marginale. Pour faciliter votre don, téléchargez un formulaire de don de titres sur notre site Web : <https://fondationduchildren.com/fr/comment-donner/dons-de-titres-cotes-en-bourse>.

### Veillez faire appel à un spécialiste :

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants recommande de consulter un conseiller financier, d'assurance et/ou juridique pour vous assurer que vos objectifs financiers sont pris en compte, votre situation fiscale examinée et votre don testamentaire adapté à votre situation.

### Société Dr MacKenzie Forbes

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants est fière de reconnaître les personnes qui incluent la Fondation dans leur plan successoral. La Société Dr MacKenzie Forbes est un groupe de donateurs avisés et visionnaires qui font preuve de générosité et de sollicitude envers les enfants d'aujourd'hui et de demain.

### Lorsque vous devenez membre, vous profitez des avantages de la Société et recevez :

- ✓ Une invitation à visiter les coulisses de l'Hôpital
- ✓ Une invitation à notre événement de reconnaissance annuel
- ✓ Votre (vos) nom(s) sur la liste annuelle des donateurs dans le site Web de la Fondation
- ✓ Votre nom à perpétuité sur le mur de la Société Dr MacKenzie Forbes, pour les dons reçus de 100 000 \$ et plus

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Samar El Soufi, conseillère, planification et développement  
514 934-4846, poste 29226 | 1-866-934-4846 (sans frais) | [sels@mchf.com](mailto:sels@mchf.com)

### La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

1, Place Alexis Nihon, 1420-3400, boulevard de Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec) H3Z 3B8

Numéro d'enregistrement de l'organisme de bienfaisance : 11892-1543-RR0001

la fondation  
de l'hôpital  
de montréal  
pour enfants  
the montreal  
children's  
hospital  
foundation

